Le Vernolien

Mensuel d'informations locales de la Mairie de Verneuil-en-Halatte





Édito
Christian Massaux
Maire de Verneuil-en-Halatte

Verneuil-en-Halatte : une qualité de vie qui n'est pas le fruit du hasard. Chacun a pour la commune qu'il habite, un rapport personnel et une manière particulière de la décrire.

Verneuil-en-Halatte ne déroge pas à cette règle. C'est une ville d'un peu moins de 5 000 habitants qui offre à sa population un cadre de vie comme peu d'autres en possèdent. Les vernoliennes et les vernoliens aiment à rappeler cette spécificité en qualifiant leur collectivité de « ville à la campagne ».

Ainsi, c'est dans ce contexte que la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme, désormais applicable, a renforcé les règles de constructibilité et rendu plus difficiles les découpes foncières densifiaient qui inconsidérément certaines zones urbaines de notre commune. De surcroît, ces pratiques augmentaient de manière trop importante le nombre véhicules en stationnement quasi-permanent et provoquaient des

difficultés pour emprunter les rues et voiries communales.

Ces dernières, par endroit, ont beaucoup souffert des intempéries de ce début d'année et vous avez certainement remarqué que nombre de trous, déformations, affaissements de bouches d'égouts, ont été remis en état par les services municipaux et les entreprises sollicitées par la commune.

D'autres travaux engagés par la municipalité vont bon train, c'est le cas pour le nouveau cabinet médical, au 17 rue Victor Hugo, qui devrait accueillir deux praticiens durant l'été prochain.

Nous continuons d'engager de nouveaux travaux notamment pour la préservation de notre patrimoine : dans les écoles, l'église, les équipements sportifs, les bâtiments communaux et des réhabilitations à l'exemple du centre bourg.

2018 sera une année forte pour Verneuil-en-Halatte au regard des investissements. Chaque habitant en sera le témoin.

Vous avez également remarqué que la déconstruction du baraquement situé entre la rue de l'Égalité et la salle des fêtes a débuté. A terme, cet édifice

sera reconstruit par la commune de Saint Maximin sur son territoire. Ces travaux indiquent que le projet d'édification de logements sur ce site avance et que dans quelques mois, nous verrons le début du chantier.

Remercions les dirigeants, les encadrants et les adhérents de nos associations qui sont toujours très engrangent des dynamiques et résultats à la hauteur de leurs espérances.

Je vous encourage également à lire l'ouvrage « Verneuil au fil des ans » d'Yvan Sarrazin et de l'association « les Amis du Vieux Verneuil » qui retrace remarquablement l'histoire locale.

Enfin, ne manquez pas le Trail du Château et notre traditionnelle fête patronale annuelle qui aura lieu le dimanche 20 mai, jour de la Pentecôte. Vous pourrez y découvrir la cavalcade, les aubades, les défilés de chars décorés avec en point d'orgue le passage de la reine de Verneuil et ses dauphines. Le tout en musique rythmée avec une pluie de confettis. Bonne lecture à tous

www.verneuil-en-halatte.fr

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du jeudi 5 avril 2018



Monsieur le Maire a demandé aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage aux quatre personnes tuées le 23 mars 2018 lors des attentats islamistes de l'Aude dont le colonel BELTRAME, 44 ans, qui s'était substitué à une personne prise en otage dans le magasin super U de Trèbes.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Motion pour l'instauration d'un moratoire sur les fermetures de classes dans le département

AFFAIRES FINANCIÈRES

Adoption des comptes de gestion 2017 – Comptes administratifs 2017 – Affectations des résultats aux budgets primitifs 2018 - des budgets d'eau potable, d'assainissement et du budget principal.

Vote des taux de fiscalité 2018 : pas d'augmentation ; ils sont identiques depuis 2010 (taxe d'habitation : 11,89% - Taxe foncière : 16,30% - TFNB : 61,46%)

Adoption des redevances et tarifs pour les services en 2018 : pas d'augmentations pour les habitants de Verneuilen-Halatte sauf +0,10€ par le mètre cube d'eau consommée (surtaxe communale).

Acomptes des subventions communales 2018 aux associations. Les concours définitifs seront délibérés au cours du prochain conseil Municipal.

MARCHÉS PUBLICS

Groupements de commandes avec la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte pour le contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et pour la location de photocopieurs multifonctions.

URBANISME

Demande d'intervention auprès de l'Etablissement Public Foncier de l'Oise pour la création d'une réserve foncière. Cession d'une parcelle foncière (BP n°89) aux ateliers de Verneuil-en-Halatte pour le développement de leurs activités.

L'intégralité des décisions a été affichée sur les emplacements administratifs prévus à cet effet et le procès -verbal de la séance sera consultable sur le site internet de la ville lorsqu'il aura été adopté par le Conseil Municipal.

Informations communales

Inscriptions maternelles

Inscriptions dans les locaux de l'école en présence de votre enfant et avec la fiche d'inscription donnée par la mairie

- ⇒ à l'école maternelle Jean de la Fontaine : les jeudis de mai 2018 de 14 h à 16 h
- ⇒ à l'école maternelle Jules Ferry :
 les lundis et mardis de

les lundis et mardis de mai 2018 de 14 h à 15 h

Trop de bruit nuit!

Avec le printemps, reviennent aussi les travaux de jardinage et notamment les tontes de pelouse. Pour préserver la tranquillité du voisinage et dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, des horaires précis sont à respecter :

- \Rightarrow du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- \Rightarrow le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ⇒ le dimanche de 10 h à 12 h UNIQUEMENT

Collectes des déchets verts



Elles sont effectuées entre 5 h / 15 h, 1 fois tous les 15 jours.

Déposez vos sacs (1 m³ maxi) et fagots de branchages le mercredi à partir de 19 h

Prochaines collectes:

- Jeudi 3 mai
- Jeudi 17 mai
- Jeudi 31 mai



Déclaration de revenus : téléchargez vos attestations depuis votre compte ameli !

Parce que le printemps rime avec déclaration de revenus... l'Assurance Maladie vous simplifie cette démarche en mettant en ligne, sur votre compte ameli, votre relevé fiscal (relevé des prestations imposables qui sont versées par l'Assurance maladie). Simple et rapide...

Téléchargez dans la rubrique «Mes démarches» de votre compte toutes vos attestations telles que :

- ⇒ le relevé fiscal
- ⇒ l'attestation de paiement d'indemnités journalières, de pension d'invalidité ou de rente
- ⇒ l'attestation de droits Vous pouvez également les obtenir depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'<u>App Store</u> et <u>Google Play</u>.

BON A SAVOIR

Le relevé fiscal reste accessible sur votre compte ameli pendant 6 mois. Une fois téléchargé, conservez-le sans limitation de durée. Visible uniquement si vous avez perçu des indemnités journalières ou une pension d'invalidité, il vous permet de vérifier l'exactitude des informations pré-remplies sur votre déclaration fiscale.

Mutuelle de Village

Nous avons le plaisir de vous communiquer les prochaines dates de permanences de la Mutuelle de Village à la Mairie :

Le jeudi 14 juin 2018 de 09H00 à 11H30

Afin d'optimiser cette rencontre, nous vous invitons à vous munir de votre contrat actuel.

Si vous savez déjà que vous souhaitez adhérer, voici les documents à fournir : votre pièce d'identité, votre dernière attestation de sécurité sociale, un justificatif de domicile et un RIB.

Si toutefois, il vous était impossible de venir nous rencontrer, vous pouvez nous joindre aux coordonnées ci-jointe, nous serons ravis de répondre à toutes vos questions et d'étudier votre situation personnelle si vous le souhaitez.

À très bientôt.

Melissa VERMEULEN

Votre conseillère mutualiste

06.86.57.22.53

melissa vermeulen@moat.fr





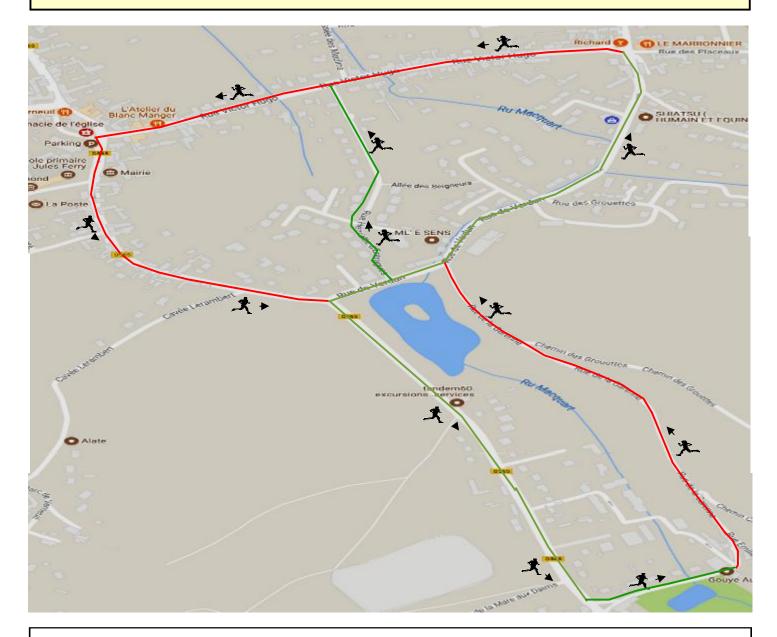
Monsieur Christian MASSAUX Maire de Verneuil-En-Halatte

> 7 Rue Pasteur 60550 VERNEUIL-EN-HALATTE Tél: 03.44.25.09.08 mairie@verneuil-en-halatte.fr



TRAIL DU CHÂTEAU DE VERNEUIL

RESTRICTION DE CIRCULATION LE 27 MAI 2018 JOUR DU TRAIL DU CHÂTEAU DE VERNEUIL



- Rues fermées à la circulation toute la matinée de 8 h à 13 h : Rues Pasteur, Victor Hugo et chemin de la Garenne
- Rues où la circulation sera arrêtée que pendant le passage des coureurs : Rues de Verdun et du président Wilson
- Rues où la chaussée sera partagée par des cônes moitié pour les coureurs et moitié pour les voitures :
 Rues Henriette d'Entragues et Salomon de Brosse

Le stationnement sur la place de l'église sera possible pour accéder aux commerces du centre ville ; il faudra pour cela passer par la rue Jean Jaurès ou la rue de l'Égalité.

Si vous devez circuler ce jour-là, nous vous demandons la plus grande prudence et le strict respect de ces réglementations.

Nous avons fait le maximum pour minimiser la gêne occasionnée tout en assurant la sécurité des quelques 1200 coureurs attendus dont de nombreux enfants.

Agissons ensemble pour que ce 27 mai soit une grande fête du sport à Verneuil!

Restauration de 2 vitraux de l'église Saint Honoré

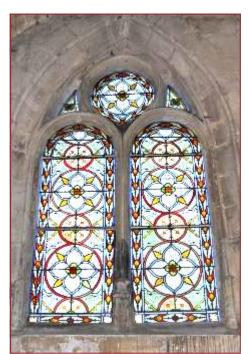


Le vendredi 13 avril, le club du Vieux Manoir, section vitraux, a reposé, dans notre église, 2 vitraux du 12ème siècle, restaurés par leurs soins.

Il aura fallu plus de 150 h de travail entre la dépose des verres brisés, la repose des nouveaux taillés et peints à la main, la recuisson, la remise en plomb, puis les soudures...

La dernière restauration datait de 1922.

Nous remercions le club du Vieux Manoir pour cet excellent travail qu'ils ont réalisé



Chasse à l'œuf, samedi 31 mars 2018 dans le parc du manoir Salomon de Brosse









130 élèves vernoliens inscrits dans une école maternelle ou élémentaire sont venus ramasser des œufs en plastiques colorés. Le but à atteindre : 4 œufs pour les maternelles, 5 œufs pour les CP/CE1 et 6 œufs pour les CE2/CM1/CM2. Après la récolte, en échange des œufs, ils leur a été offert **un sachet de confiserie de Pâques.**

Les manifestations en images





Le dimanche 8 avril 2018, nous avons inauguré le pont de l'Amitié dans le parc du manoir Salomon de Brosse à l'occasion des 30 ans du jumelage Verneuil-en-Halatte / Great and Little Shelford. Etaient présents Richard Patterson de la municipalité anglaise et Colin Jefferson, le président du Comité de jumelage anglais, Christian Massaux, Maire de Verneuil-en-Halatte, Claudine Rebuffel, présidente du Comité de Jumelage. Assistaient également à la cérémonie les précurseurs de l'association, Léon Natanson, Georgette Lahaye, Mario Picco et Penny Pearl, secrétaire du jumelage anglais depuis 30 ans. Tous les invités se sont retrouvés ensuite pour assister à la projection d'un diaporama etraçant 30 années d'échanges entre nos 2 communes.







Le séjour Verneuil-en-Halatte / Great and Little Shelfod (pour adultes et enfants) se déroulera du 07 au 10 juillet 2018.

Si vous souhaitez faire partie du voyage ,contactez : **Laurence Vanheule** 06 08 48 70 45 ou laurence.vanheule@orange.fr **Emilie Hanquez** 06 70 36 49 15 ou emy.hqz@gmail.com

ou rendez-vous sur https://jumelagedeverneuil.wordpress.com/

Les manifestations en images

Bal de la Reine, Samedi 24 mars 2018 à 20 h à la salle des Fêtes

Devant 190 personnes, 6 candidates sont venues tenter leur chance à l'élection de « Miss Verneuil ». Un jury, composé de 7 personnes dont 2 anciennes Miss (1977 et 1999), a élu :

• Reine : Marion Constant

1^{ère} Dauphine : Léa Scuttenaire
 2^{ème} Dauphine : Noémie Bréviaire

Une mention particulière est attirbuée à **Nolwenn Krus, Mathilde Lebaillif et Lucie Poitou.** Le jury les encourage vivement à se représenter à l'élection 2019.







Cette élection a été agrémentée par le spectacle « Ça c'est Paris » de OLB Production.

Le public a pu prolonger sa soirée festive sur la piste de danse à un rythme endiablé assuré par le Disc-Jockey.



Informations communales



MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre J.-L. LE VAN, aidé d'un chaîneur, sera amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mésurer tous les changements ne figurant pas sur le plan :

Constructions nouvelles, additions de construction, garages, vérandas, démolitions, etc...

Période d'intervention : du 01/03/2018 au 31/07/2018

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi N°374 du 6 Juillet 1943, article 1er.

Le Maire

Nouveau à Verneuil

François-Xavier LAFON

Sophrologue & Hypnothérapeute
Thérapie Psychocorporelle
Gestion de stress, arrêt du tabac, gestion de poids,
dépression, deuil, burn out, sommeil,
addictions, confiance en soi

06.28.33.56.61

sophrocoach@gmail.com www.hypnosoise.com



Les associations

A.S.T.



Durant le weekend du 07 et 08 Avril 2018, s'est déroulé le Championnat Fédéral Individuel à Mézériat suite aux qualifications du Championnat Régional du 11 février 2018. L 'A.S.T. Verneuil a présenté 4 twirlers. Les résultats sont les suivants : Hainez Julia : 10 éme sur 38 en Cadette Honneur, moyenne de 14.57/20, Mesmacque Sarah : 22^{éme} sur 38 en Cadette Honneur, moyenne de 13.30/20. Lenain Elsa: 11^{éme} sur 29 en Junior 1 Excellence, moyenne de 13.67/20, Antuori Émily : 7^{éme} sur 17 en Junior 2 Excellence, moyenne de 13.57/20. Nous sommes fiers des résultats de nos twirlers ainsi que de leur travail effectué durant cette année. Hâte de pouvoir les retrouver à la rentrée prochaine avec de nouvelles chorégraphies. En attendant, le 20 Mai 2018, nous présenterons 3 Duos ainsi qu'une équipe Espoir au Championnat Régional Équipes et Duos qui se déroulera à Noyon. Souhaitons leur bonne chance.



Assemblée Générale

de l'Office de Services et

d'Informations Vendredi 18 mai 2018 19h

à la Salle des fêtes de Verneuil-en-Halatte

Un champion Vernolien



Clément CHALLIER, membre du Squales Bowling Club Creil-Saint Maximin, jeune vernolien de 20 ans, a été titré dimanche 15/04,

Champion District Sud des Hauts-de-France en catégorie Juniors garçons, au Plaza bowling de Saint Maximin.

C'est son 8ème titre consécutif à ce niveau

depuis 2011.

Les Amis du Vieux Verneuil



Une conférence le 29 mai 2018 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes par Christian Tauziède

« Les bâtiments du CERCHAR à Verneuil. Leur construction et leur architecte,

René Coulon »

Les bâtiments originels du CERCHAR (appartenant dorénavant à l'INERIS) ont été construits à Verneuil à partir de 1949, que ce soient les bâtiments « industriels » (bureaux, laboratoires, halles d'essais) ou encore les immeubles d'habitation pour le personnel. Ces constructions typiques du style «moderniste». constituent aujourd'hui incontestablement un patrimoine architectural remarquable pour notre commune. Cette conférence sera l'occasion de présenter la genèse et les différentes étapes de la construction du centre de recherches et de mettre en valeur les éléments caractéristiques de son architecture. Dans un premier temps, quelques réalisations emblématiques de son architecte, René André Coulon (1908-1997), seront également présentées. Cet architecte, dont l'œuvre est probablement trop mal connue, aura en effet marqué de son style et laissé son empreinte dans nombreuses villes de France.

École de Musique



Comme chaque année, l'École de Musique participera au défilé de la Fête patronale le dimanche 20 mai 2018

Nous espérons avoir la présence de nos élèves mais aussi de leurs parents pour partager un moment convivial.

Le thème choisi cette année est "Bleu, Blanc, Rouge"

Afin de préparer ce défilé, nous vous demandons simplement de confirmer votre participation à la Présidente au 06 81 72 96 01 au plus tard le 5 mai 2018

Shotokan Karaté Do



Le 25 mars a eu lieu notre 3^{ème} interclubs. Une fois de plus, ce fut une réussite. Cette année, 5 clubs invités soit environ 70 participants. Tous ont été récompensés. Dans la joie et la bonne humeur, sans toutefois la pression d'une compétition officielle, les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Merci à tous les talents du club, y compris aux jeunes dont c'est la première année, ils ont joué le jeu de leur première compétition. Merci aux bénévoles toujours présents et grâce à qui cette journée est une réussite. Merci aux professeurs, aux arbitres, aux parents, à la ville de Verneuil-en-Halatte. A l'année prochaine ! Un encouragement tout particulier pour les compétiteurs qui vont représenter le club au niveau national. Pour en arriver à ce niveau, la sélection est rude et on ne peut que saluer le travail accompli. Ils sont 6 cette année : **Stevan**

Judo Sporting Club

en pupille, Jeanne, Hugo et Mathéo en benjamin,

Camille et Guillaume en cadet(te).



Pour la 3ème fois, **Priscilla SCHERMANN** a confirmé son titre de **Championne de France Inter - Armes**. Nous lui renouvelons toutes nos félicitations.

Rendez-vous le 20 mai pour la fête patronale.

VERNEUIL en HALATTE Samedi 19 mai 2018

Salle des fêtes, place Piegaro

Le comité des fêtes organise à partir de 20h 00

Spectacle: JAZZ NEW ORLEANS



Soirée dansante : D.J. »PRO'logic sonorisation »

Repas : kir pétillant Saumon et asperges fraiches Grenadin de veau, crème morilles Salade/fromage Truffé chocolat, sauce arabica

MENU ENFANT:15C (nuggets/frites)

Prix de L'entrée : Adhérent : 32€ Non Adhérent : 35€ Réserv. obligatoire COMITE des FÊTES Tél. 03.44.26.47.88

Tél. 03.44.26.47.88 Port. 06.61.59.24.27









Concert Dimanche 6 mai 2018 à 17h Salle des fêtes de Verneuil en Halatte

Solistes: Clémence LÉVY, Matthieu JUSTINE, Thomas FORGET

Présentation: Emmanuel BELLANGER

TARIF: 10 €

Fédération Départementale des Chorales de l'Oise







Dimanche 20 mai

Aubade avec la troupe « Les Mexicains » :

- ⇒ 10 h : RDV à La rue des bois : Départ du calvaire et arrivée Rue du Lapin Friand
- ⇒ 11 h : Nouveau parcours !!

RDV à la placette Rue de l'Angelène, puis direction Rues Jacques Prévert, Paul Éluard, Aubade à la place de la Rue Jacques Prévert, Rues de Bufosse, Léo Lagrange, du Fonds du Charron



les musiciens et les associations lors de leur passage dans les rues !!!

Défilé avec Les Mexicains, Les Girls Parade et Showband Magic Show et les Associations Vernoliennes.

14 h 30 : Départ des ateliers municipaux, Rues Pasteur, Jean Jaurès, avenue du général de Gaulle, rues du Muguet, professeur Calmette, Victor Hugo, place de l'église.

Points de démonstrations :

Place de l'église, Rue du Muguet, gymnase Calmette, le Marronnier

Lundi 21 mai

17 h : RDV dans la cour de l'école élémentaire Jules Ferry pour les enfants vernoliens scolarisés en maternelles et élémentaires

19 h : RDV aux adultes au stand de tir à la carabine